

Compte rendu du Conseil d'Établissement CRR 11 mai 2016 – Montpellier 3M

Présents : Bernard Travier (Vice - Président Culture), Jacquie Galabrun - Boulbes (Maire de St Drezer), Marc Daniel (Directeur de pôle), Lakhdar Nekoul (Service Bâtiment), Patrick Pouget (Directeur du CRR), Hélène Berthoul (Directrice adjointe), Catherine Landemaine (responsable action culturelle du CRR), Elizabeth Ningres (responsable administrative), Philippe Braquart (chargé de mission réseau des enseignements artistiques, Catherine Lemerre (représentante personnel administratif), Marie - Thérèse Sales & Damien Chauchart (représentants parents d'élèves), Claire Sala & Mikaël Le Padan (représentants de l'équipe pédagogique), Alicia Stubbe (représentante des élèves)

Excusés : Michèle Dray – Fitoussi et Jean - Louis Sautreau

1/ Information concernant le déménagement à l'Archevêché et les conséquences sur les sites de Candolle et Ste Anne

À partir de septembre, l'Archevêché réunira toute l'administration, la danse, la scolarité, l'action culturelle, l'Apec et la direction de l'Ensad. Le site sera fermé au public les lundis et jeudis matin au public.

Modification des horaires : Ste Anne : fermeture le samedi après-midi / Candolle : ouvert le samedi en continu jusqu'à 18h.

Détails par sites :

Ste Anne :

001 salle de travail ; 002 local instruments ; création d'un salle des professeurs et de deux salles de travail. Création d'une salle de musique de chambre et d'érudition.

Site de Candolle :

Création d'une salle des professeurs, création d'une salle d'étude, salle surveillée le temps des horaires aménagés par le personnel d'accueil. La musique ancienne revient à Candolle. Une salle dédiée à l'accompagnement.

Le déménagement de l'administration permet la création de 8 nouvelles salles de cours. Certains travaux d'amélioration et de traitement acoustique n'ont pu être effectués cette année mais sont au programme pour fin 2016, après que les aménagements des nouvelles salles soient effectués cet été. Le personnel d'accueil de Ste Anne réclame un point d'eau et des toilettes à proximité de la loge. Bernard Travier propose de se rendre sur place le 7 juin prochain avec le responsable bâtiment et Marc Daniel afin d'évaluer cette demande.

2/ Présentation des nouveautés du règlement pédagogique

Description par Hélène Berthoul des modifications des cursus cycle 3 et de la classe préparatoire à l'enseignement supérieur.

La mise en réseau région sera effective dès la rentrée prochaine : Concours d'entrée en cycle spécialisé (fin novembre) ; Organisation des DEM (avril - mai). Il est prévu un président de jury commun pour l'ensemble des DEM du réseau Languedoc - Roussillon. Pour les élèves mineurs, le déplacement est sous la responsabilité de leurs parents. Pour les professeurs, il est prévu des ordres de mission. Concernant les pianistes accompagnateurs, il est prévu un ordre de mission, et en cas d'impossibilité, un service d'accompagnement sera prévu par le CRR d'accueil.

3. Modification du règlement intérieur et rappels

Modification : À l'issue du concours d'entrée de septembre les listes d'attente seront généralisées dans le cursus complet et toute l'année dans les cours individuels (année non comptabilisée).
Rappels : Il est rappelé aux professeurs que les élèves sont sous leurs responsabilités le temps de l'heure de cours. Il est prévu un renforcement des contrôles d'absence des élèves HA collège et un affichage des élèves absents en primaire.

Concernant les familles en défaut de paiement, le règlement intérieur en vigueur doit être rigoureusement appliqué pour éviter des situations complexes à gérer a posteriori."

Bernard Travier sensibilise tout le personnel du CRR à une grande vigilance quant au comportement à adopter avec les élèves et la nécessité d'être à l'écoute et de ne pas hésiter à s'en référer à la direction (harcèlement, racket, etc.)

4/ Information sur les mises en réseau

L'objectif : trouver une certaine équité entre les communes.

«Le CRR est l'équipement phare de la Métropole» rajoute Bernard Travier.

Philippe Braquart présente les projets en cours :

Les écoles associées (St Jean de Vedas, Juvignac, Pérols)

Mutualisation des moyens (partitions, matériels, locaux)

Autre exemple : : l'association d'enseignement des musiques traditionnelles «le Chevalet» bénéficie des locaux du site de Cournonterral.

Création d'un orchestre Arc Ouest dirigé par Oliver Vaissette (St Jean de Vedas, Juvignac et internote (Pignan)) sous forme de sessions de novembre à mars et projet de concert à St Jean de Vedas en mars 2017.

Mise en place de Master class piano à la Maison pour Tous «Léo Lagrange» de Montpellier. Cette mise en réseau a un double intérêt : offrir une plus grande visibilité des actions du CRR et avoir un regard sur la qualité des enseignements des écoles associées

5/ Questions diverses

Monsieur Chauchart déplore le manque d'effectif en danse.

Réponse de Patrick Pouget : actuellement, en termes d'accueil, nous sommes limités dans les Bâtiments dont nous disposons. Les possibilités d'évolution se font par le biais d'une convention avec le CREPS et EPSE Danse (pour la danse Jazz).

Patrick Pouget nous informe que le ministère a donné un avis favorable pour le maintien du label CRR pour la Musique et la Danse. Pour le Théâtre, il manque la signature de convention avec l'Ensad (prévue en juin). Concernant les places en danse et l'internat, la question d'un deuxième collège HA se pose. Bernard Travier propose de rencontrer le recteur d'Académie pour évoquer ce sujet et réfléchir au choix des collèges et Lycées du secteur Grasset.

Questions de la représentante des élèves : le refus des agents d'accueil pour le prêt des grandes salles (03, 37, Chapelle) aux élèves. Patrick Pouget prévoit un affichage afin d'informer l'ensemble des personnels et usagers de l'accès possible aux élèves à l'ensemble des salles. Le problème des mégots et gobelets devant l'entrée de Candolle. Il n'y a pas possibilité d'installer un cendrier dans la rue. Elizabeth Ningres en appel au civisme de chacun. Le manque de mise à jour du site internet. Catherine Landemaine nous informe de la refonte du site (mise en ligne imminente). La nouvelle plate-forme

offrira une plus grande facilité d'accès aux informations. Patrick Pouget précise que le compte Facebook du CRR est quotidiennement alimenté. La plaquette de la saison 16/17 est prévue pour la rentrée de septembre.

Question des représentants des professeurs : Stationnement des vélos dans l'enceinte du CRR (site de Candolle) pour les élèves : Patrick Pouget a déjà formulé une demande pour 50 stationnements de vélo (demande refusée). Bernard Travier propose de se rendre sur place pour évaluer cette demande. Le futur CRR à Grasset : le CHU a donné son avis favorable pour la vente rapide du site de Grasset. La transaction financière est prévue pour le dernier trimestre 2016. Bernard Travier précise que le calendrier est respecté (sélection des candidatures d'architecte en septembre 2016 ; janvier 2017 sélection du projet retenu et procédures de permis de construire).

Pour conclure le conseil, Patrick Pouget annonce un concert de l'orchestre CRR-UPV le 21 juin de 20h à 21h, place de la Comédie.

CR : Claire SALA & Mikaël LE PADAN / relecture et révision P. POUGET